

Saharan soudan 1958 letter

In 1958 the cadi of [Tombouctou](#) sent a letter, on behalf of Touareg traditional rulers in Mali and Niger, to the President of the French Republic asking to remain a French possession when the [AOF](#) was granted independence (something that was clearly foreseen, despite the various constructions created by [Charles De Gaulle](#)).

The letter, written under the name of the Cadi of Tombouctou [Mohamed Mahmoud Ould Cheikh](#), is frequently referenced in conflicts between northern and southern communities following the 1962 Kidal conflict, the risings in subsequent decades, down to today. It is pointed to as part of accusations by southerners that northerners were complicit in maintaining colonial rule, French interference in post colonial Africa, and show a desire to maintain upper class nomadic dominance of sedentary (black) populations in the north. Northerners counter that this letter shows that they were never willing participants in the Malian state, that the French manipulated northern communities, forcing them into becoming minority partners in others countries.

Right or wrong, this single letter demonstrates that current antagonists believe their conflict is rooted -- in part -- in the post-colonial state whose borders were decided unilaterally by the French. It also speaks to the continuing anger on all sides directed at those they perceive to be complicit with colonial rule.

Below is the text of that letter, along with a commentary from a poster on [kidal.info](#) on the populations who would be included. The commentary (2011) specifically intends to deflate the historical claim to [Azawad](#) as more than a geographical expression.

See also: [Organisation commune des régions sahariennes](#)

Original texte

Tombouctou, le 30 mai 1958

Par les chefs coutumiers, les notables et les commerçants de Boucle Niger : TOMBOUCTOU, GAO et GOUNDAME.

A sa majesté Monsieur le Président de La REPUBLIQUE FRANCAISE

À P A R I S

Monsieur le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Nous avons l'honneur de vous réitérer très respectueusement notre Pétition du 30 octobre 1957 en sollicitant votre haute bienveillance une suite très favorable.

Nous avons l'honneur de vous déclarer très sincèrement une fois de plus que Nous voulons rester toujours français musulmans avec notre cher statut privé.

Nous vous affirmons notre opposition formelle au fait d'être compris dans un système autonome ou fédéraliste d'Afrique noire ou d'Afrique Nord.

Nos intérêts et nos aspirations ne pourraient dans aucun cas valablement défendues tant que nous sommes attachés à un territoire représenté forcément et gouverné par une majorité noire dont l'ethnique, les intérêts et les aspirations ne sont pas mêmes que les notre.

Nous vous assurons que nous ne pourrions sous aucune force soumettre à cette autorité africaine que si ce n'est pas la France nous l'ignorons totalement.

C'est pourquoi nous sollicitons votre haute intervention équitable pour être séparé politiquement et administrativement et le plutôt possible d'avec le Soudan Français pour intégrer notre pays et sa région Boucle du Niger au Sahara français dont faisant partie historiquement sentimentalement et ethniquement.

C'est nos ancêtres sahariens les Touaregs et les Maures Nomades et sédentaires qui ont habité et dominé le Sahara des milliers d'années avant l'Islam. Ce sont les fondateurs des grandes villes sahariens, Ghana, Oudaghost, Immaddadra, Arouan, Tadamecquat (Essouq de Kidal) [Gao](#) (de tademakkat et Gaoua de Haute-Volta) Tombouctou etc....etc....

Nous n'étions jamais soumis à aucune autorité d'Afrique Noire ou d'Afrique Nord, C'est nos ancêtres sahariens qui avaient conquis l'Afrique Nord (où ils y avaient fondé Marrakeche) et l'Afrique Noire comme l'histoire écrite l'atteste.

Si Tombouctou a parfois été conquise par africains noirs ou blancs, elle n'a jamais restée aux mains des envahisseurs mais libérée toujours par ses fondateurs. Jusqu'au passage des explorateurs européens notamment monsieur [René Caillé](#) et ses suivants et jusqu'à l'arrivée française : [Tombouctou](#) et ses régions étaient sous la domination de ses fondateurs : les [Touaregs](#) et les [Maures](#) ([Moulethimines](#) de [Sanhadja](#), sonraye-assikya, [Armas](#), [Berabiche](#), [Kounta](#) et leurs assimilés dans la même ethnie des Touaregs et Maures nomades et sédentaires.

C'est avec ces Touaregs et Maures que la France avait traité affaires du Pays :

1°) Par l'intermédiaire de [Elhaj ABDOUL KADER](#), Ambassadeur de Tombouctou à Paris, Janvier 1885, dix ans environ avant l'arrivée française.

2°) Avec les chefs Maures et Touaregs après l'arrivée française et non jamais avec les africains noirs du Soudan (partie sud du Haut senegal Niger) qui n'existait pas encore à cette date.

Au point de vu historique, étymologique et terminologie : le mot Soudan employé dans les livres chroniques veut dire l'expression BILAD-ESSOUDAN qui signifie pays des noirs qui s'applique à toute la partie qui contient africains noirs située au sud du Sahara c'est-à-dire au sud de Boucle Niger et jamais dans la langue usuelle le soudan colonie créée et baptisée par les français et dont les limites comprennent les régions sahariennes nord soudanais. Ces dernières régions n'ont jamais été appelées soudanaises qu'après les organisations administratives françaises surtout 1921.

Tout ceci montre clairement le caractère artificiel des frontières de cette partie de l' [AOE](#). Les lignes de démarcation n'y ont jamais tenu compte des réalités ethniques et économiques.

Tous ces remaniements et divisions administratives qui furent peut être valables il y a vingt ans, sont largement dépassés ici l'heure de l'avion, du téléphone et de Radio et l'heure où la France a octroyé le droit politique à la population de F.O.N. Ces droits sont toujours détenus par une minorité insuffisamment représentative de l'ensemble des populations à cause de la très forte proportion d'abstention d'une part et d'autre part les populations de territoire de Soudan notamment ne forme jamais un ensemble homogène mais composé des populations totalement différentes, sans ethniques, sans coutumes ou traditions communs mais tout les différencie.

Cette minorité politicienne africaine dont les éléments ne sont même pas véritablement citoyens de leur propre pays, en ignorant totalement les cadres traditionnels de la vie africaine, a porté par la politique des parties à la population des graves atteintes ; désocialisation dans les familles, une complète incompréhension dans les villages, cantons et tribus, des lourdes charges aux contribuables, des profondes mépris à l'égard des français musulmans traditionnels et particulièrement les Touaregs et leurs assimilés, les Maures et enfin jusqu'à...

Jusqu'à songer la séparation d'avec notre patrie la France au contraire aux aspirations de la majorité des populations autochtones qui tiennent à rester partie intégrale de la Nation Française avec leur statut personnel.

Avant cette nouvelle réforme, les ordres qui viennent de [Saint-Louis](#), [Dakar](#), [Kayes](#), [Niamey](#) et [Koulouba](#) ne sont considérés par nous comme émanant d'une autorité proprement soudanaise, mais comme émanant de la France elle-même. Donc il a été nécessaire (et jusqu'à présent il n'est pas encore trop tard) avant d'appliquer la loi cadre de réorganiser les territoires de l'Afrique Française afin que les groupes de chaque population de mêmes intérêts, mêmes coutumes et mêmes traditions se retrouvent ensemble et non séparés comme actuellement.

Pour cette solution juste que nous insistons d'appeler votre haute autorité sur laquelle nous comptons toujours pour que la France établisse un barrage infranchissable entre notre pays et nos voisins d'Afrique Noire et d'Afrique du Nord dont chacun d'eux depuis quelque temps considère indûment notre pays comme le sien par revendication et prétentions fillacieuses, injustifiées, sans valeur, ni fondement.

En conséquence, nous attirons très respectueusement votre attention bienveillante sur les conséquences, si la France ne prend pas d'urgence une mesure favorable et juste dans l'intérêt de tous :

Ou bien des troubles locaux regrettables surviendront,

Ou bien il y aura des émigrations vers le Nord ou vers le moyen Orient.

En attendant une suite favorable nous avons l'honneur de vous exprimer une fois de plus notre serment de fidélité des Français musulmans, notre vive gratitude et nous vous serions très obligés d'agréer Monsieur le Président de la République l'expression de notre très haute considération et profonde respect.

VIVE LA FRANCE, VIVE TOMBOUCTOU SAHARA FRANÇAIS.

Rédigé à Tombouctou le 30 mai 1958 avec la demande des soussignés par [Mohamed Mahmoud Ould Cheikh](#) cadi de Tombouctou.

LES SIGNATAIRES

Lettre envoyée en 1960 au général de Gaulle par des notables touareg réunis à Kidal : « Puisque vous quittez le pays touareg, rendez nous notre bien tel que vous nous l'avez arraché [...] Nous ne voulons pas que les Noirs ni les Arabes nous dirigent [...] Puisque l'indépendance s'annonce et que vous la donnez, alors nous les Touaregs nous voulons nous diriger nous-mêmes »

(cette lettre de 1960 à confirmer)